



## Compte-rendu de la réunion Du Conseil Municipal du 08 Avril 2024

**25 Conseillers étaient Présents ou Représentés (05 Procurations : M.L. CASTELLI, C. FRANCESCHINI, F. LUCIANI, N. PULICANI, M.C. RUIZ) et 04 conseillers étaient Absents : J.T. ALBERTINI, E. BAGHIONI, MJ MALLERONI, A. ORSINI).**

Le Maire, après avoir procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal, et avoir désigné Monsieur Marc-Marie GUGLIELMI comme Secrétaire de Séance, ouvre la session.

### **Point n° 1 : Finances Communales**

#### **24-04/043 – Affectation du Résultat 2023 de la Commune :**

- Le Conseil, **Affecte à l'unanimité** des membres présents et représentés, le Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 tel que proposé.

#### **24-04/044 – Vote des taux d'imposition et des taxes directes locales 2024 (Etat 1259) :**

- Le Conseil, à **l'unanimité** des membres présents et représentés, décide d'appliquer les taux suivants, pour l'année 2024 :

- Taxe Foncière (bâti).....	: 32,12 %
- Taxe Foncière (non bâti) .....	: 67,77 %
- Taxe d'Habitation.....	: 31,91 %
- Contribution Foncière des Entreprises....	: 20,28 %

#### **24-04/045 – Ajustements AP /CP 2024/2027 :**

- **Le Conseil**, ayant entendu l'exposé de son rapporteur **Décide à l'unanimité** des membres présents et représentés, de procéder aux réajustements des AP/CP pour les années 2024/2027 tels que définis dans la délibération.

#### **24-04/046 – Adoption du Budget Primitif 2024 :**

- **Le Budget Primitif 2024** de la **Commune** est **adopté** en Dépenses et en Recettes pour les Sections de Fonctionnement et d'Investissement, à la **majorité** des membres présents et représentés, **par 20 voix Pour, et 5 Abstentions** (V. BORROMEÏ, M. L. CASTELLI, F. DEMUYNCK, P. RINIERI et M. SIMEONI).
- **En Dépenses de Fonctionnement au chapitre 65 : Subventions aux Associations : Adopté à l'Unanimité.**

#### **24-04/047 – Attribution de subventions aux Associations :**

- **Le Conseil, décide à l'unanimité** des membres présents et représentés, d'**attribuer** la somme de **256 500 €** aux associations répertoriées dans le listing joint à la délibération et **dit** que cette somme sera inscrite au chapitre 65 du budget général de la Commune 2024.

#### **24-04/048 - Adoption d'un plan de financement :**

- **Le Conseil, à l'unanimité** des membres présents et représentés, **décide d'adopter** le plan de financement relatif à la restauration du patrimoine mobilier des Eglises de Corte : **Montant H. T. des travaux : 50 000,00 €**
  - ✓ Aides sollicitées : Collectivité de Corse (50 %) : 25 000,00 € et Part Communale (50 %) TVA en sus 25 000,00 €.

#### **24-04/049 - Adoption d'un plan de financement :**

- **Le Conseil, à l'unanimité** des membres présents et représentés, **décide d'adopter** le plan de financement relatif au rééquipement des sites d'escalade dans la Vallée de la Restonica :  
**Montant H. T. des travaux : 32 200,00 €**
  - ✓ Aides sollicitées : Collectivité de Corse (50 %) : 16 100,00 € et Part Communale (50 %) TVA en sus : 16 100,00 €.

## **Point n° 2 : REGIE DE L'EAU**

### **24-04/050 – Affectation du Résultat 2023 :**

- Le Conseil, **Affecte à l'unanimité** des membres présents et représentés, le Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 tel que proposé.

### **24-04/051 – Adoption du Budget Primitif 2024 :**

- *Le Conseil Adopte le Budget Primitif 2024 de la Régie de l'Eau* en Dépenses et en Recettes pour les Sections de Fonctionnement et d'Investissement, **à l'unanimité** des membres présents et représentés, avec **25 voix Pour**.

## **Point n° 3 : REGIE DU PARKING TUFFELLI**

### **24-04/052 – Affectation du Résultat 2023 :**

- Le Conseil **Affecte à l'unanimité** des membres présents et représentés le Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 tel que proposé.

### **24-04/053 – Adoption du Budget Primitif 2024 :**

- Le Conseil **Adopte le Budget Primitif 2024 de la Régie du Parking Municipal « Tuffelli »** en Dépenses et en Recettes pour les Sections de Fonctionnement et d'Investissement, **à l'unanimité** des membres présents et représentés, avec **25 voix Pour**.

## **Point n° 4 : REGIE DU PARKING RESTONICA-GROTELLE**

### **24-04/054 – Affectation du Résultat 2023 :**

- Mme Marie-Luce CASTELLI ne prenant pas part au vote, Le Conseil **Affecte à l'unanimité** des membres présents et représentés le Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 tel que proposé.

### **24-04/055 – Adoption du Budget Primitif 2024 :**

- Mme Marie-Luce CASTELLI ne prenant pas part au vote, le Conseil **adopte le Budget Primitif 2024 de la Régie du Parking « Restonica-Grotelle »** en Dépenses et en Recettes pour les Sections de Fonctionnement et d'Investissement, **à l'unanimité** des membres présents et représentés, avec **24 voix Pour**.

## **Point n° 5 : GESTION DU PERSONNEL**

### **24-04/056 – Création d'un poste d'Edicateur Territorial Jeunes Enfants, Filière Médico-Sociale, Catégorie A :**

- **Le Conseil**, ayant entendu l'exposé de son Maire, **à l'unanimité** des membres présents et représentés, **avec 25 Voix « Pour »**, **décide** de créer un poste d'Edicateur Territorial Jeunes Enfants, filière médico-sociale, catégorie A, à compter du 01<sup>er</sup> juin 2024.

## Point n° 6 : GESTION DU DOMAINE PRIVE

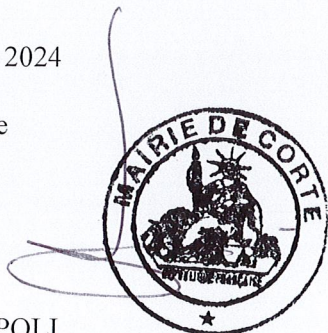
### 24-04/057 – Lancement d'une procédure de passation d'une DSP aéroportuaire pour l'aérodrome de Corte :

- Le Conseil, *à l'unanimité* des membres présents et représentés,
- ✓ *ADOpte* la proposition du Maire,
  - ✓ *ACTE* le recours à une convention de Délégation de Service Public de type affermage comme mode de gestion pour exploiter l'aérodrome,
  - ✓ *DECIDE* le lancement effectif de la procédure de passation de la convention de DSP aéroportuaire pour l'aérodrome de Corte, telle que proposée dans le document joint à la présente, et l'accomplissement des démarches y afférentes.

✚ *Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.*

Corte, le 08 avril 2024

Le Maire



Dr. Xavier POLI

La Secrétaire de Séance

M. Marc-Marie GUGLIELMI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Marc-Marie GUGLIELMI', written over a horizontal line.

